



Dans ce numéro :

Un nouveau ministre, de nouvelles idées !?	2
Le CNOSF s'invite dans la campagne électorale	2
CNDS : la Cour des Comptes s'invite	2
Jeux en ligne, sites non agréés	2
Campagne présidentielle	2
Cours le matin, sport l'après-midi	3
Saxo Bank fait sa pub	3
Emeute dans un stade	3
Une Espagne bien susceptible	4
JO 2012 : L'Arabie sans les femmes	4
Porte -drapeau Français	4
JO 2020 : Rome se retire	4
Programme des formations dirigeants sportifs	5
FIFA : Sepp Blater qualifié de dictateur	7
FIFA : Ben Hamman convoqué par le TAS	7
CIO : L'Italien Pescante renonce à la vice-présidence	7
Le CIO enquête	7
Dossier : Le dopage—1ère partie	7
Echos 94	9

Le stade du Grand Paris, parlons en ensemble

C'est à l'initiative du Sénateur et Président Christian FAVIER, de Daniel GUERIN, Conseiller Général délégué aux sports, et du Président du CDOS, Christian LOPES, que tous les acteurs du sport sont conviés le Jeudi 22 Mars à 20 heures, à la salle des Fêtes de la Préfecture de Créteil, afin d'avoir toutes les informations sur le projet.

Le Conseil Général à l'unanimité a soutenu le dossier du projet de l'implantation du futur Grand Stade de Rugby dans la zone de Thiais/Orly, ainsi que les villes voisines de Rungis et Chevilly Larue. La presse en a fait de larges échos dont vous avez pu prendre connaissance.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val de Marne a décidé de soutenir cette candidature face à nos voisins du département de l'Essonne qui est le deuxième site qui a été retenu par la Fédération Française de Rugby.

La fédération devra faire son choix d'ici fin juin, entre-temps il convient de se mobiliser pour notre candidature que tout le Val de Marne doit porter. Différentes initiatives pouvant concourir à ce soutien seront proposées dans le cadre d'une large communication dont les associations sportives seront les cibles, ainsi que toute les personnes qui aiment le sport.

Nous considérons que les valeurs que véhicule le rugby sont de celles que l'on partage très largement, et qui sont un élément du bien vivre ensemble. Outre cet aspect principal, nous pensons qu'une infrastructure de cette nature doit favoriser le développement de tous les sports et aussi la culture qui sont notre patrimoine commun, grâce à divers événements que ce stade pourra accueillir tout au long de l'année.

Enfin un autre motif de consensus sera l'arrivée de divers commerces et entreprises créateurs d'emplois dont le département a besoin. Ce sera un stade dans la ville, un lieu de vie à quelques minutes de Paris.

Cette réunion sera donc l'occasion de présenter le dossier, de débattre et de répondre à toutes les questions que nous considérons, par avance, comme légitimes.

Nous vous espérons donc nombreuses et nombreux à cette réunion.

Le Président
Christian LOPES

« Conférence nationale du sport français, structure plus légère qui se veut plus efficace »

Un nouveau ministre, de nouvelles idées !?

En ce qui concerne David Douillet, il a simplement repris l'initiative de Chantal Jouanno, l'Assemblée du sport, la baptisant « Conférence nationale du sport français », structure plus légère qui se veut plus efficace.

Cette conférence sera composée de 31 membres contre 80 à l'ancienne version, ce sera la « boîte à outils » du Ministre. Elle doit fédérer équitablement

les quatre acteurs du sport français : l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, et le monde économique.

Ce sont donc les quatre piliers imaginés par Henri Serrandour et repris par son successeur, Denis Masseglia, l'actuel Président du CNOSF. Des groupes de travail seront en charge d'étudier des sujets tels que le

sport pour tous, le poids économique du sport, l'éthique et le haut niveau.

Cette conférence est-elle une nouvelle approche de la gouvernance du sport, ou bien ne sera-t-elle qu'une nouvelle institution sans réel pouvoir de décision? Il faudra attendre que les élections nationales passent pour le savoir...

Le CNOSF s'invite dans la campagne électorale

Changement de stratégie : en 2007 des candidats et candidates à la présidence avaient été auditionnés sur leurs intentions en matière de sport. Cette fois le CNOSF a choisi de faire des propositions, au nombre de douze. Voici les principales :

- Développer durablement l'éducation physique et sportive

- Faire la promotion des bienfaits de la pratique sportive
- Affirmer la reconnaissance de l'utilité sociale des associations sportives
- Améliorer la formation de l'encadrement professionnel
- Clarifier les compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales
- Soutenir et aider le mouve-

ment sportif à voir un pôle d'excellence sportive Grand Paris se concrétiser...

- Redéfinir et consolider le financement du sport.

Vous trouverez sur le site du CNOSF l'intégralité des propositions et les arguments.



« C'est la première fois [qu'elle] s'intéresse au CNDS »

CNDS : La Cour des Comptes s'invite

Si le célèbre organe accorde un satisfecit, la Cour des Comptes préconise ce que le mouvement sportif attend depuis déjà trop longtemps. Premier point cité, le périmètre des actions qui devrait être élargi ; second point, favoriser le sport pour tous (le sport santé, détente, éducatif, etc.); autre point,

relever le seuil des subventions, et enfin, se préserver des dérives que pourraient engendrer l'organisation de l'Euro 2016 de football.

C'est la première fois que la Cour des Comptes s'intéresse au CNDS et l'appréciation est globalement favorable. Mais en

conclusion, il est relevé que certains transferts du Ministère vers le CNDS ont engendré des augmentations non négligeables et largement supérieures à ce qui est préconisé par l'Etat. Est ainsi cité le budget de fonctionnement du CNOSF.

Jeux en lignes, sites non agréés

Les sites de jeux en ligne non agréés par l'Autorité de Régulation des Jeux en Lignes (ARJEL) seront soumis aux prélèvements fiscaux et so-

ciaux afin de « renforcer la lutte contre les sites illégaux ».

Il s'agit d'un sujet récent sur lequel des aménagements sont

déjà nécessaires sans que les avantages ne soient améliorés pour le sport. Et quel intérêt conserve l'agrément ?

Campagne présidentielle

Les deux principaux candidats à l'élection présidentielle l'ont annoncé, ils sont favorables à

une « Loi Cadre sur le Sport ». L'un deux, en meeting à Créteil, s'est d'ailleurs entouré de

nombreux sportifs, initiative remarquable dans le microcosme sportif.



Cours le matin, sport l'après-midi

Ce dispositif expérimental a été mis en place pour l'année scolaire 2010/2011. Il a surtout concerné les collégiens inscrits en section sportive, tout particulièrement les garçons et aussi les lycéens. Le public concerné se répartit pour un tiers en classe de cinquième, pour un quart en classe de sixième et environ 20% en classe de seconde, une minorité concerne les autres classes, troisième et quatrième.

Le premier bilan montre que cette nouvelle organisation du temps scolaire satisfait parents comme élèves, et plus encore

on constate que :

- Les horaires de vie quotidienne sont maintenus, sauf l'heure de retour à la maison, plus tardive
- Les occupations du soir ne changent pas : télévision, internet et étude
- Les élèves se sentent plutôt mieux dans leurs corps
- Les élèves fréquentent davantage l'infirmerie pour des besoins normaux de santé
- Les élèves boivent et mangent davantage
- Le sommeil est de meilleure qualité

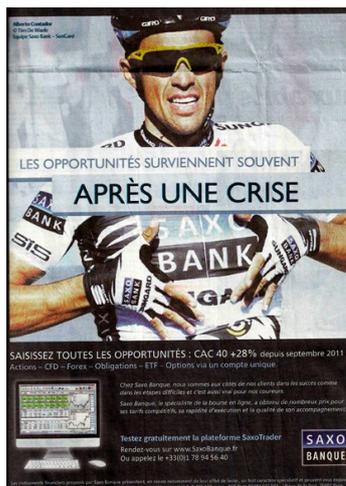
- Ces élèves sont plus fatigués le matin, moins l'après-midi
- Ils sont plus sociables
- Aucun effet sur la scolarité
- La perception des résultats scolaires ne varie pas
- Les élèves peuvent progresser dans leur sport
- Participer aux entraînements est un plaisir
- L'offre en activités sportive est jugée satisfaisante

L'enquête a été réalisée dans 120 établissements du second degré, soit 83 collèges et 37 lycées pour un total de 329 classes, soit 7.298 élèves.

« cette nouvelle organisation du temps scolaire satisfait parents comme élèves »

Saxo Bank fait sa pub

Alors que son coureur vedette Alberto CONTADOR est suspendu pour deux ans (donc qu'il ne fait plus partie de l'effectif de l'équipe danoise Saxo Bank) le groupe bancaire lance une grande campagne européenne de publicité avec la photo du coureur espagnol en maillot Saxo Bank, donc à l'encontre des règlements sportifs car il doit désormais se présenter en maillot neutre, il a opté pour le blanc.



Le slogan est sans équivoque :

« Les opportunités surviennent souvent après une crise. Chez

Saxo Bank, nous sommes aux côtés de nos clients dans le succès comme dans les étapes difficiles et c'est vrai aussi pour nos coureurs ».

Pendant ce temps les modestes coureurs du Tour Méditerranéens manifestent en signant une motion. L'UCI qui doit prochainement réexaminer la présence de l'équipe Saxo Bank en « 1^{ère} division » car elle vient de perdre 75% de ses points, n'a fait aucun commentaire et n'engage aucune poursuite disciplinaire.

« nous sommes aux côtés de nos clients dans le succès comme dans les étapes difficiles »

Emeute dans un stade

Il est annoncé plus de 75 morts et de nombreux blessés à l'issue d'un match de football, en Egypte, à Port-Saïd, la ville où résidaient de nombreux français qui travaillaient à la Compagnie du Canal de Suez avant la nationalisation du Canal en 1956.

Ce match opposait l'équipe locale Al-Masry à une équipe du Caire, Al-Ahly, le club le plus titré d'Egypte et d'Afrique qui venait de concéder sa pre-

mière défaite de la saison : 3 - 1.

Or, il se trouve que les supporters caiotes sont supposés être d'infatigables manifestants de la Place Tahrir et la rumeur de la machination enfle rapidement.... Il est vrai que l'Armée et la Police, présentes, ne sont intervenues que bien trop tard pour ramener le calme. Les matchs sont tous reportés, la FIFA suspend la fédération égyptienne, etc... On n'en saura

pas plus mais le sport, le football plus précisément, est pris en otage. Comment peut-il servir à ce point à des manipulateurs, de quelques origines que ce soit, pour assassiner des supporters et mettre en danger la vie des joueurs ?

Seule la FIFA est intervenue. Mais en suspendant la fédération égyptienne, est-ce à bon escient ? Aucun pays n'a officiellement protesté, ou demander des explications !



Port-Saïd—Égypte

Une Espagne bien susceptible

Après de multiples affaires, c'est la France que nos amis espagnols fustigent en premier lieu. Le Roi et les chefs de gouvernement en personne prennent part au débat et pas pour l'apaiser. Revenons sur quelques échanges acidulés, sans oublier (nous en parlons page suivante) que le Ministre des Sports a reconnu qu'il y avait, en Espagne, un problème avec le dopage, mais c'était pour faire du charme au CIO.

Noah n'a pas été le premier, ni le plus habile. Les guignols qui ont, en leur temps, brocardé Richard Virenque, s'en sont pris aux vainqueurs ibériques et cet humour n'a pas été apprécié par le Roi !

Pourquoi la France est-elle la cible des médias et des autorités ? Probablement pour deux ou trois raisons bien évidentes entre nations voisines et rivales, amies et jalouses. D'abord, c'est plus facile pour les espagnols de s'attaquer à la France

plutôt qu'à l'Italie, à l'Allemagne ou à l'Angleterre. La France est le pays le plus proche et celui qu'ils connaissent le mieux. Ensuite, c'est en France que les sportifs espagnols brillent : Roland Garros, Tour de France, etc... Enfin, les politiques anti-dopage divergent grandement : en France, on aurait tendance à anticiper, tandis qu'en Espagne, on attend que les autres aient essuyé les plâtres. Et, admettons que nous avons toujours un avis sur tout, cela exaspère outre Pyrénées. Ceci étant, de nombreux français réussissent dans le sport espagnol.

Qui a les meilleurs résultats ? Incontestablement la France, en termes de quantité. Mais l'Espagne a la qualité dans les disciplines que nous aimons : football, handball, basket, cyclisme, tennis, etc, d'où une rivalité exacerbée.

Qui pratique le plus de contrôles anti-dopage ? C'est impos-

sible à déterminer parce que trop de paramètres sont à considérer pour parvenir à un résultat objectif. Qui a le plus de cas à traiter ? Là aussi, c'est impossible à déterminer, mais les espagnols ont les cas les plus médiatisés, les fédérations sont « classées » indulgentes et les dirigeants politiques s'immiscent volontiers et dédouanent leurs ressortissants. Initiée par Marie-George BUFFET, la position française reste en droite ligne malgré les changements de ministres : on n'intervient pas et on applique rigoureusement la loi.

La sévérité de la condamnation de Contador unanimement soutenu par son pays attise les rancœurs d'autant plus que c'est en France qu'a eu lieu le fameux contrôle positif.

Il est indéniable que les esprits vont s'apaiser et que la raison reprendra le dessus.

« Le Roi et les chefs de gouvernement en personne prennent part au débat et pas pour l'apaiser »



Vidéo des Guignols



Dalma Rushdi H Malhas

JO 2012 : l'Arabie sans les femmes

Comme pour les échéances olympiques précédentes, l'Arabie Saoudite, pour des raisons culturelles, ne sélectionnera pas de femme.

Le CIO, à qui des associations de défense des droits de l'homme ont demandé d'intervenir, ne le fera pas.

Il est cependant à noter qu'une cavalière vient de participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

« Si le choix est annoncé le 10 [juin], ce sera à Roland Garros »

Porte drapeau Français

Le porte-drapeau français aux Jeux Olympiques 2012 sera désigné le 9 ou le 10 juin sur une liste excluant ceux qui seront en compétition lors des premiers jours des Jeux. Aux précédents Jeux, le porte-

drapeau était désigné plus de 100 jours avant l'ouverture de la compétition et cela en avait déstabilisé certains.

Si le choix est annoncé le 10, ce sera à Roland Garros avant la

finale du simple messieurs, et Tony Estanguet, porte drapeau à Pékin, remettra symboliquement le drapeau à son successeur.

JO 2020 : Rome se retire

Le nouveau président du Conseil Italien, Mario MONTI, considère que l'Italie ne peut pas faire des efforts pour ré-

duire son déficit et parallèlement garantir financièrement l'organisation des Jeux Olympiques de 2020. En consé-

quence, ROME a retiré sa candidature. Restent donc en lice : Madrid, Istanbul, Doha et Bakou (Azerbaïdjan).



Mario MONTI

Coût par thème : 8 Euros

LA COMMUNICATION A LA PORTEE DE TOUS

Venez optimiser votre stratégie de communication : mieux communiquer sans se ruiner !

Mardi 22/05/2012 de 19h30 à 22h au CDOS

Intervenante : Jessica LOPES

Objectif :

- Recruter de nouveaux adhérents
- Trouver des partenaires
- Communiquer sur un évènement

Contenu :

- Production écrite : logiciels à maîtriser, supports à éditer (brochures, affiches, dossiers de partenariat, sites internet,...), ciblage et positionnement,...
- Diffusion des supports de communication : choix des médias et des partenaires, méthodes pour les contacter et les relancer, optimisation des retombées médiatiques à l'échelle locale, départementale et régionale,...
- Création d'un réseau relationnel : établir des partenariats à long terme, choisir le type de partenariat en fonction des besoins financiers et matériels dans le temps,...

INTRODUCTION A LA COMPTABILITE :

Vendredi 22/06/2012 de 20h00 à 22h30 au CDOS

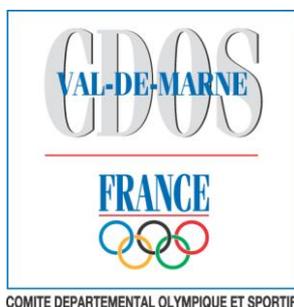
Intervenant : Mr BESSETTE, expert-comptable

Objectif :

- Produire une comptabilité juste et conforme aux demandes des partenaires

Contenu :

- Les principes et obligations comptables
- Saisir ses recettes et ses dépenses
- Clôturer ses comptes : que sont le bilan et le compte de résultat ?
- Formaliser son Budget Prévisionnel



FICHE D'INSCRIPTION

AUX

FORMATIONS DES DIRIGEANTS SPORTIFS DU VAL-DE-MARNE



**Date limite d'inscription :
2 semaines avant le début de la formation choisie**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Club sportif : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite participer au(x) thème(s) suivant(s) :

- **La communication à la portée de tous :** Mardi 22 mai 2012 (___)
- **Introduction à la comptabilité :** Vendredi 22 juin 2012 (___)

N.B. : Une collation vous sera proposée à la fin de la formation.

Fiche à retourner par courrier au : CDOS - 2 rue Tirard – 94000 Créteil

Merci de bien vouloir joindre votre règlement à la fiche d'inscription (8 € par thème). Attention, **pas de remboursement en cas de non venue**, mais possibilité de se faire remplacer par un autre candidat.

Une confirmation vous sera adressée en retour une semaine avant chaque session.

Bonne formation à toutes et tous.

***Cochez vos choix**

FIFA : Sepp Blatter qualifié de dictateur

L'ancien président de l'UEFA, Lennart JOHANSSON, a demandé la démission de Sepp BLATTER de son mandat de

président de la FIFA et l'a qualifié de dictateur sur la chaîne nationale anglaise, la BBC. (Lennart JOHANSSON avait

été battu en 1998 à l'élection de la présidence de la FIFA par Sepp BLATTER...). Ambiance !



FIFA : Ben Hamman convoqué par le TAS

La qatari BEN HAMMAN, ex président de la Confédération Asiatique, ex vice-président de

la FIFA, ancien candidat à la présidence, radié à vie pour corruption, sera entendu par le

TAS en avril. On l'accuse d'avoir distribué des enveloppes lors de précédentes élections.

CIO : L'Italien Pescante renonce à la vice-présidence

Vice-président depuis 2009, l'italien, ancien ministre, membre très influent du CIO et lea-

der de la candidature de Rome, démissionne après l'annonce du retrait de la candidature de

ROME à l'organisation des Jeux de 2020. Il reste cependant membre du CIO.



Le CIO enquête

Le Comité International Olympique vient d'ouvrir une en-

quête sur le président du Comité National Olympique In-

dien, Monsieur Suresh KALMADI.

Dossier : Le dopage—1ère partie

Le dopage est un problème simple : positif ou négatif, coupable ou innocent. Mais ce problème est terriblement complexe, scientifiquement (positif à quel produit et dans quelle quantité?) et juridiquement (quelle législation?

celle du pays où l'infraction est commise, celle de la nationalité, celle d'une fédération internationale, celle du CIO ou de l'AMA?). Le dopé est-il une victime ou un tricheur? Un jeune ne peut pas se doper sans l'assistance d'un

adulte. Le dopage permet-il à un athlète au potentiel « moyen » de gagner? Si le dopage est dangereux pour la santé des athlètes, s'il implique un comportement que la morale réprovoque, il constitue indéniablement le mauvais

exemple colporté par des idoles.

Le mois de février, fertile en événements, représente un échantillon représentatif de la situation. Retour sur images.

Dopage, le cas de l'Espagne

Tout en précisant ne pas vouloir entrer dans la polémique, le Ministre des Sports espagnol, José Ignacio Wert, a reconnu que le sport dans son pays avait un problème avec le

dopage.

Il a affirmé que la loi antidopage espagnole allait être « harmonisée pour satisfaire aux exigences du Code mondial

antidopage de l'AMA ».

Ceci nous semble un signe positif qui devrait calmer les passions de ces derniers jours.

« satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage de l'AMA »

Enquête en Allemagne

Une enquête vient d'être ou-

verte sur des faits remontant à

plusieurs années.

Jan Ullrich suspendu

Alors qu'il venait de reconnaître avoir été en contact avec le médecin espagnol, le docteur Fuentès (affaire Puerto), le cycliste allemand vient d'être suspendu (il participait encore récemment à des cycloporti-

ves) plusieurs années après la fin de sa carrière (2007).

Cette longue procédure est la conséquence de sa nationalité allemande, de sa licence suisse et de règlements incohérents.

Cette décision s'accompagne de la perte des résultats depuis mai 2005 dont une 3^{ème} place sur le Tour de France ! L'intéressé n'a pas contesté.



Jan Ullrich

Abandon de la procédure à l'encontre de Lance Armstrong



Lance ARMONSTRONG

Accusé d'avoir favorisé un dopage généralisé au sein de l'équipe américaine US Postal par d'anciens équipiers et par des membres de l'encadrement, Lance Armstrong faisait l'objet d'une enquête parce que le sponsor, la Poste américai-

ne, est une entreprise publique (le détournement de fonds publics est, aux USA, répréhensif).

Or le procureur du District de Californie vient d'annoncer qu'il mettait fin à cette enquê-

te. Il est évident que Lance Armstrong a été bien, très bien conseillé. L'agence américaine anti-dopage (USADA) maintient son enquête mais son issue paraît bien incertaine : abandon de la justice américaine et antériorité des faits.



Jeannie LONGO
et Patrice CIPRELLI

Longo réintégrée

Accusée de trois manquements aux règles de localisation alors que ses avocats ont démontré qu'elle ne faisait plus partie du

groupe des athlètes sous surveillance, Jeannie Longo vient d'être officiellement réintégrée dans ce fameux groupe cible.

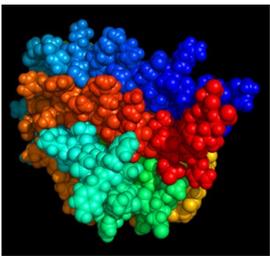
Au moment où son mari devait répondre aux enquêteurs grenoblois.

Ciprelli pris la main dans le sac

Soupçonné de plusieurs achats d'EPO, le mari de Jeannie Longo a reconnu deux achats d'EPO par internet et a précisé

que c'était pour sa consommation personnelle. A l'époque des faits, il n'était pas l'entraîneur de son épouse. L'EPO

était livré chez un ami de Ciprelli, entraîneur à la FFS. Il va de soi que l'avenir de ces deux entraîneurs s'assombrit.



Molécule d'EPO en 3D

L'EPO à la disposition des sportifs du dimanche

L'affaire Ciprelli a mis en évidence deux choses : il est facile

d'acheter de l'EPO et ce n'est pas cher. Mais c'est plus diffi-

le à consommer.



Alejandro VALVERDE

Alejandro Valverde retrouve la compétition

Suspendu deux ans pour son implication dans l'affaire Puerto, à la demande, insistante, de

la fédération italienne qui a pour sa part suspendu Ivan Basso, le coureur espagnol

vient de franchir une ligne d'arrivée en vainqueur.

Alberto Contador suspendu

Alberto Contador vient d'être suspendu deux ans à compter de juillet 2010, il pourra donc recourir en août 2012. Ses résultats lui ont été retirés dont la victoire du Tour 2010. Il devra rembourser les prix touchés. L'Espagne crie au scandale, les avis sont partagés. La procédure a été longue mais pouvait-il en être autrement ?

Contrôlé positif à quatre reprises sur le Tour de France 2010 : faible dose de clenbutérol (mais au-dessus du minima autorisé). Sur ce Tour et, après un conflit entre l'UCI et l'AFLD, les contrôles ont été

confiés au laboratoire de Cologne. Ce laboratoire extrapole les résultats en soupçonnant une manipulation sanguine car il a retrouvé des traces de plastiques provenant généralement d'une poche de sang.

Pour sa défense, Alberto Contador nie les faits et accuse une viande contaminée. La fédération espagnole sous la pression du gouvernement l'innocente déclenchant une colère sans nom de l'AMA. L'UCI et l'AMA font appel. Le TAS est saisi mais il « prend son temps ». Et il récusé la

manipulation sanguine ridiculisant l'AMA.

Le président de cette chambre est israélien et Saxo Bank se rend en Israël pour un stage et une coursette remportée par Contador. Un des avocats de Contador est israélien, on dit même qu'il est parent avec le président de la chambre du TAS... On s'attend à un jugement clément. On a un jugement très sévère qui sous-entend la prise d'un complément alimentaire contaminé. L'Espagne crie donc à l'injustice !

« Un des avocats de Contador est israélien, on dit même qu'il est parent avec le président de la chambre du TAS... »

Les Echos 94

Sport et dopage

Sport, Santé et préparation physique qui est un partenariat entre l'UPEC (Université Paris Est Créteil) et le Conseil Général, organise avec l'association Envol' moi, et en partenariat avec le CDOS, deux conférences, lundi 26 mars et lundi 2 Avril au STAPS, Centre Duvauchelle, à Créteil.

Les thèmes abordés seront :

- Lundi 26 Mars : dopage, les engrais du muscle.

Intervenants : Thierry Maquet, professeur agrégé d'EPS, titulaire d'un diplôme fédéral d'entraîneur d'athlétisme 3e degré courses, et Docteur Jean-Pierre de Mondenard, médecin du sport depuis 1973, et qui a exercé à l'Institut National des Sports de 1974 à 1979. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages de médecine du sport dont dix sur le dopage.

- Lundi 2 Avril : Tabac, cannabis : dopage ?

Intervenants : Docteur Patrick Laure, diplômé en médecine, Benoit Germain, professeur des sports au Ministère des Sports, ancien cadre technique escrime.

Accueil : 19h30, début des conférences 20h.

Inscriptions avant le 9 Mars par fax : 01 43 99 73 86 ou courriel : sds@cg94.fr

Bulletin téléchargeable sur notre site www.cdos94.org

En 2012, le Conseil Général renforce son aide au sport

Le président FAVIER à l'occasion de la Nuit du Sport ayant annoncé certaines décisions d'aides en direction des associations sportives, nous avons cru bon de demander à Daniel GUERIN qui en avait

eu l'initiative de nous apporter quelques précisions.

Le budget du Conseil Général vient d'être adopté. À cette occasion, le Département a décidé, cette année, de renforcer encore son aide au développement du sport en Val-de-Marne. Ainsi, en 2012, le soutien aux clubs locaux sportifs va croître de près de 15%. Les désormais fameux «0,35 cts d'euros par habitant» vont passer à 0,40 centimes. A cette occasion, ce dispositif va d'ailleurs être clarifié. Géré directement par les services du Conseil Général pour plus de simplicité et de lisibilité, il sera dédié désormais aux seuls clubs ayant leur siège dans le département et écartera les offices municipaux.

Parallèlement à cet effort conséquent, le Conseil Général a également décidé de mettre l'accent sur le soutien au sport féminin. L'enveloppe dédiée au sport collectif de niveau national a été augmentée afin de remettre à niveau les subventions aux équipes féminines. La grille des aides sera donc revue en conséquence. Je réunirai, en avril, l'ensemble des clubs concernés pour que nous puissions, ensemble, convenir des modifications à intégrer. Dans le même esprit de soutien au sport féminin, nous avons décidé de consacrer une aide particulière au sport des filles au collège. En effet, les acteurs du monde sportif nous ont alerté sur le fait que plus que les garçons, les jeunes filles, notamment en 3^{ème}, renoncent à la pratique sportive ce qui est évidemment préoccupant. Nous allons donc proposer à l'UNSS de conduire une démarche pour rompre avec cette situation, par exemple

en finançant l'adhésion à la pratique sportive des intéressés.

Enfin, la démarche construire autour du projet du grand stade de Rugby à Orly-Thiais, largement portée par le Département, contribuera, elle aussi, à valoriser la place du sport dans notre département.

Bien évidemment, ces actions qui témoignent de la volonté du Conseil Général de poursuivre et d'amplifier son action au service du sport en Val-de-Marne, seront conduites en partenariat étroit, comme cela a toujours été, avec les acteurs sportifs départementaux au premier rang desquels figure le CDOS. Si le sport ne relève pas des compétences obligatoires des conseils généraux, il demeure, plus que jamais, pour le Département du Val-de-Marne, une priorité.

Daniel Guérin
Conseiller général délégué aux sports
Conseiller régional d'Ile-de-France

Dirigeant incontournable du cyclisme régional, Christian DAGUE faisait l'unanimité



Le vélo c'était sa vie. Il le pratiqua sous toutes ses formes, sportive, administrative, éducative, toujours avec la même

générosité et sans jamais se dérober lorsqu'il était sollicité. Et il le fut souvent ! En ce dimanche ensoleillé du 19 février, c'est la route qui se déroba, le précipitant quasi-inconscient sur le bas-côté d'un de ces chemins banlieusards qu'il avait si souvent parcourus. La promptitude des secours demeura sans effet. Il leur fallut constater le refus du cœur à poursuivre ses services. Dans les rangs du cyclisme départemental – et dans bien d'autres aussi – ce fut la consternation.

Christian DAGUE avait 65 ans. Il les portait tel un sportif solide, sain et sans addiction. C'est aux alentours des années 1976 qu'il s'exprima en compétition sous les couleurs de l'Avenir Vélocipédique de Thiais. Il leur restera fidèle 36 saisons durant. La vitesse ayant fait place à la maturité, il s'orienta vers les sphères dirigeantes et fut pressenti pour veiller aux destinées de son club d'origine avant d'être proposé, au terme de l'année 2000, à la présidence du Comité départemental de cyclisme. D'emblée il se révéla gestionnaire associatif intègre et passionné, maîtrisant la relationnel, le secrétariat et la finance. Lucide au regard de la situation actuelle du cyclisme, il se montra soucieux d'en assurer la relève – sa priorité – et s'appliqua à développer la formation des jeunes, s'affirmant pédagogue adroit et persuasif. Homme de terrain par vocation, investi dans de multiples domaines, il collabora étroitement à l'organisation des courses régionales. Plus récemment, il s'initia aux techniques de communication qu'il maîtrisait avec une aisance telle que le Comité régional d'Ile-de-France en appela à ses compétences. Il les lui

Les Echos 94

accorda volontiers... Nul doute que la disparition de cet infatigable meneur de jeu va mettre le monde cycliste val-de-marnais dans l'embarras.

L'ancien technicien des Postes et Télécommunications était l'image même du bénévole omniprésent et scrupuleux. Perpétuellement sur la brèche, il se caractérisait par une disponibilité de tous les instants, assortie de cette fiabilité qui fait honneur aux animateurs de sa trempe. Sans vouloir céder à la sacrosainte règle de la substitution des défauts au bénéfice des qualités d'un défunt, chacun s'accordera à reconnaître que l'intéressé échappait à cette disposition post mortem... Accompagné des regrets de celles et ceux qui le pratiquèrent au quotidien et investirent, nombreux et attristés, l'église St Germain d'Orly – sa commune de résidence – Christian DAGUE prit définitivement congé le 24 février 2012. Pour tous la séparation fut rude.

Le Comité Olympique et Sportif du Val-de-Marne, associé aux cyclistes du département et conduit par son président Christian LOPES, présente à son épouse en proie à un profond désarroi, à ses fils et petits-fils, à sa famille et à ses proches des condoléances, ô combien sincères, auxquelles il joint sa sportive amitié.

Rugby : Grand Stade

Le récent et controversé report d'un match de l'Equipe de France alors que le Stade de France était rempli, conforte la FFR dans sa démarche pour construire SON stade. Rappelons que deux projets restent en lice pour un choix qui devrait être annoncé en juin prochain, une décision attendue avec confiance et sérénité dans la Val-de-Marne, un des deux projets retenus avec celui de nos amis essonnais.

Saint-Maur: un siècle de sport

Il s'agit d'une exposition présentée aux Archives Municipales de la ville qui est consacrée à l'histoire du sport moderne et à son développement en Val-de-Marne, et plus particulièrement à Saint-Maur. Le Saint-Maurien Adolphe Chéron, député de la Seine et président des Sociétés d'éducation physique et de préparation militaire, consacra son existence à la promotion du sport. La ville lui confia la création du « Stade Olympique de Saint-Maur » qui sera inauguré en 1922 et portera son nom.

L'exposition est ouverte jusqu'au 15 Juin au 19-23 avenue d'Aromanches, et 27-31, rue du Port-au-Fouarre, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h, ainsi que le vendredi, fermeture à 17h.

Challenge Passion JO 94

Le district du Val-de-Marne de Football organise ce challenge « Pour le plaisir de jouer et d'être ensemble » le mercredi 11 Avril de 14h00 à 16h30, au Parc Interdépartemental du Tremblay (161, Bd de Stalingrad à Champigny sur Marne). Il s'adresse aux jeunes filles de 9 à 12 ans (nées entre 1999 et 2002) du département, aucune licence de football n'est nécessaire pour y participer.

Cette deuxième édition, placée sous le signe des J.O de Londres, a pour but de favoriser les échanges entre filles par la pratique du football dans un esprit de partage et de convivialité. Il s'agit donc d'une excellente initiative que le CDOS soutient dans cette année olympique.

Inscriptions sur le site : <http://districtvaldemarne.ff.fr> (rubrique féminines)
Information : Aurélien
01 55 96 11 02.

Stage de formation d'animateurs des activités enfants

Il est organisé par la FSGT du 16 au 20 Avril, à Vitry au Palais des Sports, 2, avenue Henri Barbusse. Le public visé est celui des animateurs des clubs et sections multisports et unisport du comité

94, ainsi que les animateurs des autres comités FSGT.

Les candidat(e)s devront justifier de 3 à 4 années d'expérience dans l'animation et être majeur. Vingt places sont ouvertes. Les journées de formation seront rythmées par des séquences de pratiques entre animateurs, des séances d'animation et d'observation.

Renseignements : Farid au 01 49 87 08 50 ou Guillaume et Anthony au 01 46 80 81 53.

Le CDOS était présent ...

- Le 28/01, à Vitry : Championnat départemental de Tir à l'Arc du sport adapté—M.Pothet
- Le 01/02, à Créteil : Inauguration des nouveaux locaux de la DDIPP et DDICS—J.C. Girard, J.C. Raouly, A. Donzon
- Le 4/02, à Saint-Maur : Critérium de tennis de table des Jeunes du Val de Marne—J.Célerier
- Le 10/02, à Saint-Maur : Soirée des Champions—J.Célerier
- Le 11/02, à Vincennes : Assemblée générale du C.D de Gymnastique Volontaire et 40e anniversaire de la création du comité—C.Lopès
- Le 11/02, à Nogent/Marne : Championnat départemental de Twirling Bâton—C.Lopès
- Le 25/02, à Montgeron : Assemblée générale de l'Union des Audaux—C.Lopès

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...